

Procès-verbal du Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien

Réunion virtuelle, le 13 décembre 2021, de 11 h 30 à 13 h 30

1. Ouverture

On souhaite la bienvenue aux membres.

2. Le point sur la situation à l'international

Les membres du Groupe de travail discutent de l'annonce du comité consultatif sur la gestion du risque de marché de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) selon laquelle les conventions du marché intercourriers pour les swaps passent du LIBOR au SOFR le 13 décembre. On signale que, même si les swaps de devises où intervient l'euro ne sont pas inclus dans les recommandations du comité consultatif pour les premiers swaps de devises fondés sur le SOFR, le marché a tout de même adopté ces recommandations : de 80 à 90 % des swaps de devises variable-variable faisant intervenir l'euro sont fondés sur des taux sans risque pour les deux branches (SOFR et €STR). On mentionne aussi que le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro a publié le 2 décembre une [déclaration](#) dans laquelle il appuie les recommandations du comité consultatif et encourage aussi l'adoption du taux €STR pour la branche libellée en euros à partir du 13 décembre.

Les membres discutent de la conversion par LCH des swaps en yens et en francs suisses fondés sur le LIBOR (au TONA et au SARON, respectivement) qui a eu lieu à la fin de la semaine précédente, ainsi que de la conversion des swaps en livres sterling fondés sur le LIBOR (au SONIA) qui se produira cette fin de semaine.

Les membres font remarquer que la Chambre des représentants des États-Unis a adopté le projet de loi fédéral sur le taux d'intérêt variable (LIBOR) afin d'assurer la continuité des contrats en fournissant des clauses de repli robustes ainsi qu'une sphère de sécurité juridique. Le projet de loi doit maintenant être voté par le Sénat.

3. Le point sur les travaux du Groupe de travail du Royaume-Uni

Alastair Hughes de la Banque d'Angleterre parle des leçons que le Groupe de travail du Royaume-Uni a tirées de la transition du LIBOR en livres sterling au taux SONIA qui pourraient être pertinentes pour le Canada, si RBSL décide d'abandonner le taux CDOR.

Il souligne l'importance de la cohérence et de la crédibilité dans les communications publiques. Il est également important à ses yeux que les participants au marché adhèrent aux décisions prises sur les taux de référence.

Les membres discutent de la structure du Groupe de travail du Royaume-Uni et de la manière dont il a pu devenir un échantillon représentatif des acteurs du système financier britannique sans que

cela entrave la réalisation de ses objectifs. Solliciter les idées des membres et les faire participer aux travaux du Groupe est essentiel plutôt que de collecter passivement des informations de leur part.

Les jalons et les conventions sont considérés comme particulièrement utiles.

4. Le sous-groupe chargé du taux de référence sensible au crédit

Les coprésidents discutent des détails de la prochaine publication du livre blanc du Groupe de travail.

5. Le sous-groupe chargé d'étudier les conséquences comptables, fiscales et réglementaires de la transition

Les responsables indiquent que la prochaine publication du livre blanc permettra au sous-groupe de concentrer ses efforts sur un ensemble précis d'objectifs.

6. Le sous-groupe chargé de la transition

Les responsables du sous-groupe signalent que la Banque du Canada publiera bientôt un [calculateur](#) pour l'indice du taux CORRA composé et que plusieurs membres du Groupe de travail l'ont essayé.

Les membres parlent de l'initiative SOFR First et des répercussions qu'elle peut avoir sur la branche libellée en dollars canadiens des marchés des swaps de devises variable-variable.

7. Prochaines étapes pour le Groupe de travail sur le TARCOT

Les coprésidents indiquent qu'avec la publication du livre blanc, le Groupe de travail devra modifier sa structure. Plus précisément, si RBSL est d'accord avec la recommandation du Groupe de travail de cesser de publier le taux CDOR, le Groupe de travail devra modifier sa structure afin de pouvoir mieux coordonner les efforts en vue d'abandonner le CDOR. Les coprésidents mentionnent que le Forum canadien des titres à revenu fixe a déjà pris les devants en acceptant d'élargir le mandat du Groupe de travail à cet effet.

Les membres discutent des options possibles pour la restructuration ainsi que de l'ajout de membres potentiels qui pourraient intégrer le Groupe de travail et ses sous-groupes.

8. Divers

La prochaine réunion de l'ensemble des membres du Groupe de travail aura lieu le 18 janvier 2022 par vidéoconférence.

Participants

Représentants du marché

Sandra Lau, AIMCo

John McArthur, Bank of America

Philip Lunn, BMO

Karl Wildi, Banque Canadienne Impériale de Commerce

Louise Stevens, SCHL

Glenn Taitz, Invesco

Jean-Sébastien Gagné, Financière Banque Nationale

Adam Schneider, Oliver Wyman

Mike Manning, Office ontarien de financement

Audrey Gaspar, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Renaud de Jaham, Investissements PSP

Guillaume Pichard, ministère des Finances du Québec

Jim Byrd, RBC Marchés des Capitaux

Bruce Wagner, Rogers Communications

Anuj Dhawan, Banque Scotia

Greg Moore, Banque TD

Wilfred Au, Banque TD

Invité

Alastair Hughes, Banque d'Angleterre

Observateurs

Philip Whitehurst, LCH

Joshua Chad, McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Alan White, École de gestion Rotman

Robert Catani, Groupe TMX

Banque du Canada

Harri Vikstedt

Wendy Chan

Zahir Antia

Kaetlynd McRae

Thomas Thorn

Andriy Stolyarov